

KRAV MAGA CLUB CHABLAIS
20 rue du commerce
74200 THONON LES BAINS

Association Loi 1901



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE (AGE) et
GÉNÉRALE ORDINAIRE (AGO)
DU 14-10-2025 de 19h20 à 19h45.

Lieu :

Gymnase du collège de Champagne,
 3 rue Henri Baud
 Salle d'escalade / ping-pong
 THONON LES BAINS 74200.

- L'assemblée est présidée par Frank ETIENNE.
- La trésorerie est assurée par Thierry NOURY.
- Le secrétariat est assuré par Jean-Luc REQUET.

Membre du Conseil d'Administration (CA) présents (3):

- Le président Frank ETIENNE.
- La trésorerie est assurée par Thierry NOURY.
- Le secrétaire Jean-Luc REQUET.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR:

1. Modification des statuts

Début de réunion : 19h20

Membres présents:

04 membres du bureau et instructeurs

20 membres adhérents

21 membres absents.

1. Modification des statuts

Le Président remercie les personnes présentes.

- Les statuts ayant été communiqués à tous les adhérents par mail le 28 septembre 2025, chacun a pu en prendre connaissance au préalable, ceux-ci n'ont pas eu besoin d'être détaillés à nouveau.
Ces nouveaux statuts ont été votés et acceptés par la majorité des adhérents présents, il y a eu une abstention de la part de Eric MORTEGOUTE.

Questions diverses:

- Afin de les identifier, un nouvel adhérent demande à ce que le bureau et les instructeurs se présentent, ce qui a été fait sur l'instant.
- L'effectif a également été renseigné : nombre d'inscrits : 41 membres licenciés.
- Des explications ont été demandées concernant l'enseignement ADAC (Académie Des Arts de Combat).
Dans les grandes lignes, les réponses apportées ont été les suivantes:
-Enseignement de la pré-agression (vigilance, observation, fuite, négociation etc...
-Enseignement des types d'agressivité.
-Enseignement des techniques de self-défense ADAC.
-Enseignement de la post-agression. (scanner l'agresseur, alerter les secours, la police etc...)
- Une précision concernant les grades a été demandée :
Non, il n'y a pas de passage de grade à l'ADAC. Toutefois, en cas de réussite du participant et à chaque niveau, un diplôme est décerné à l'issue des stages payants qui sont proposés en trois thèmes:

-Boxe de rue avec 3 niveaux:

niveau fondamental,
niveau confirmé,
niveau avancé.

Lutte de rue avec 2 niveaux:

niveau fondamental,
niveau confirmé.

Armes de rue avec 2 niveaux:

niveau fondamental,
niveau confirmé.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h40.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. Modification du règlement intérieur

Début de réunion : 19h20

Membres présents:

04 membres du bureau et instructeurs

20 membres adhérents

21 membres absents.

ORDRE DU JOUR:

1. Modification du règlement intérieur

- Le règlement intérieur ayant été communiqué à tous les adhérents par mail le 28 septembre 2025, chacun a pu en prendre connaissance au préalable, il n'y a pas eu la nécessité de le détailler à nouveau.
Les modifications apportées au règlement intérieur ont été votées à l'unanimité.

Questions diverses:

Aucune question n'a été posée.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h45.

Le 14 octobre 2025,

Le Président

Frank ETIENNE



Le secrétaire

Jean-Luc REQUET

